

Forum annuel des jeunes d'Afrique de l'Ouest et du Sahel

« Emploi et éducation en situations d'urgence pour les jeunes femmes et les jeunes hommes : construire une Afrique de l'Ouest et un Sahel pacifiques et sûrs »

Dakar, Sénégal, du 26 au 28 août 2025

DRAFT DE NOTE CONCEPTUELLE

I - Contexte

En Afrique de l'Ouest et du Centre, plus de 64% de la population a moins de 24 ans¹, et près de 65% au Sahel a moins de 30 ans². Cependant, la région est confrontée à des défis majeurs d'emplois décents et productifs pour les jeunes, qui se retrouvent souvent dans des secteurs à faible productivité comme l'agriculture. De nombreux jeunes sont confrontés à la pauvreté au travail, 71,7% des jeunes travailleurs d'Afrique subsaharienne occupant des emplois précaires. Les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) dans la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest sont plus durement touchés par le chômage que la population générale³. De plus, le taux estimé de jeunes "Ni en Emploi, ni en Education, ni en Formation - NEEF" (Not in Education, Employment, or Training - NEET) en Afrique en 2025 s'élève à près d'un quart de la population jeune (23,2 %) ⁴. Les disparités entre les sexes exacerbent ces problèmes, les jeunes femmes étant particulièrement touchées par le sous-emploi, le chômage et le statut NEEF.

Parallèlement, dans un contexte de défis sécuritaires persistants, plus de 14 000 écoles ont été fermées en Afrique de l'Ouest et centrale, affectant environ 2,8 millions d'enfants, selon les dernières données disponibles de septembre 2024. Au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigeria, environ 8 400 écoles ont été fermées et environ 1,7 million d'enfants ont été touchés⁵. Cette situation n'a cessé d'affecter les taux d'alphabétisation, étant donné que, déjà en 2023, environ 23,5 millions de jeunes de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) étaient analphabètes⁶. D'un point de vue politique et de prévention, cela s'accompagne du risque de « perdre » une génération, ce qui a des implications multiformes pour la paix et la sécurité à moyen et long terme.

– Nexus chômage des jeunes femmes et hommes, violence et extrémisme violent

Le manque d'accès à un emploi décent et à l'éducation rend les jeunes du Sahel vulnérables à la violence et au recrutement par des groupes extrémistes. Les groupes armés exploitent la grande mobilité offerte par les motos, qui sont courantes en raison de la médiocrité des infrastructures et des opportunités économiques. Si le secteur des motos-taxis s'attaque aux problèmes de mobilité et de chômage, il est également à l'origine de la criminalité, des accidents et du recrutement dans des groupes criminels. Lors du Forum des jeunes de Mindelo 2023, les participants ont appelé à des politiques liant l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi pour lutter contre la marginalisation et l'extrémisme des jeunes.

¹ UNFPA WACRO, <https://wcaro.unfpa.org/fr/24-heures-en-afrique-de-louest-dans-le-quotidien-des-adolescent-e-s-et-jeunes#>

² La voix des jeunes du Sahel à https://trust-fund-for-africa.europa.eu/system/files/2020-10/sahel_gen_fact_sheet_2020_fr_web_09.20.pdf

³ Portail des données statistiques de la CEA. Disponible à <https://ecastats.uneca.org/data/data/2627> and <https://ecastats.uneca.org/data/data/6249>

⁴ Organisation internationale du Travail, "Share of youth not in employment, education or training (NEET) by sex -- ILO modelled estimates, Aug. 2024 (%) -- Annual", base de données ILOSTAT. Disponible à <https://rshiny.ilo.org/dataexplorer16/?lang=en>

⁵ Données du Groupe de travail sur l'éducation en situations d'urgence en Afrique de l'Ouest et du Centre.

⁶ Voir : Navigateur de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO, <https://databrowser.uis.unesco.org/>.

En réponse, l'Assemblée des Chefs d'État de l'UA a adopté au printemps 2025 la Stratégie UA/OIT pour l'Emploi des Jeunes en Afrique (SEJ-Afrique/*YES-Africa*). Cette stratégie vise à s'attaquer à la crise de l'emploi des jeunes en créant des emplois productifs et décents grâce à la transformation structurelle et à la diversification sectorielle. Il intègre les politiques du marché du travail, le développement des compétences et l'autonomisation économique des jeunes, en mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'inclusion. *YES-Africa* s'aligne sur la Charte africaine de la jeunesse, la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels et le Pacte pour l'emploi des jeunes et des femmes, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'éducation, la promotion de l'entrepreneuriat et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes.

La Feuille de route de l'Union africaine sur l'exploitation du dividende démographique par des investissements dans la jeunesse (2017) et ses quatre piliers — emploi et entrepreneuriat ; éducation et développement des compétences ; santé et bien-être ; ainsi que droits, gouvernance et autonomisation des jeunes — proposent une approche globale pour lever les obstacles structurels au développement des jeunes.

Cette priorité accordée au développement de la jeunesse est étroitement liée aux ambitions continentales plus larges. Les experts de l'Union africaine s'accordent à dire qu'une vision véritablement transformatrice de l'intégration de l'Afrique ne peut être réalisée sans la pleine participation des femmes et des jeunes. En reconnaissance de cela, l'UA a adopté le Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), reflétant positivement l'importance de politiques inclusives⁷.

Il est intéressant de mentionner également le programme conjoint UA-OIT-OIM-CEA sur la gouvernance des migrations de la main-d'œuvre pour le développement et l'intégration en Afrique (JLMP) lancé en 2015. Ce programme vise à renforcer la gouvernance des migrations de main-d'œuvre en Afrique en contribuant à un certain nombre de cadres régionaux et mondiaux sur la migration de la main-d'œuvre⁸.

– **Institutions régionales, emploi des jeunes et éducation**

L'UA a adopté des politiques visant à protéger et à améliorer le bien-être des enfants dans les situations de conflit en Afrique, en mettant l'accent sur le droit à l'éducation tel qu'énoncé dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1981). La promotion de l'éducation est un aspect clé de l'Agenda 2063 de l'UA et d'autres politiques, notamment la Déclaration de Nouakchott de 2024. La CEDEAO soutient ces priorités en promouvant l'emploi des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et en incluant l'autonomisation des jeunes dans la Vision 2050, qui vise à créer des emplois décents et à exploiter le potentiel des jeunes pour la croissance régionale. La CEDEAO a également intégré l'éducation dans ses cadres, avec sa politique de l'enfance et son Plan d'action stratégique (2019-2030), qui aborde les droits de l'enfant, l'éducation et les défis liés aux conflits armés et à la violence.

– **Programme Jeunes, Paix et Sécurité**

Les résolutions 2250 (2015), 2419 (2018) et 2535 (2020) du Conseil de sécurité des Nations Unies soulignent l'importance des jeunes dans la prévention des conflits, la lutte contre l'extrémisme et la promotion de la paix. Ils exhortent les États membres à investir dans la jeunesse en tant que moteur du développement et de la paix. L'UNOWAS, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies⁹ et organisations régionales, a intégré les jeunes dans les initiatives de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel en facilitant le dialogue, en

⁷CEA, « The AfCFTA Protocol on Women and Youth in Trade – Africa's blueprint for inclusive trade », site web de la CEA. Disponible à <https://www.uneca.org/stories/blog-the-afcfta-protocol-on-women-and-youth-in-trade-%E2%80%93-africa%E2%80%99s-blueprint-for-inclusive>

⁸ Notamment le premier plan décennal 2023 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les Objectifs de développement durable (ODD), le Cadre stratégique pour les migrations en Afrique (MPFA) et son plan d'action 2018-2030, ainsi que le Pacte mondial des Nations Unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM).

⁹ Y compris l'OIT, ONU Femmes, l'UNESCO, l'UNFPA, le PNUD, l'ONUDC.

soutenant les gouvernements nationaux et d'autres parties prenantes, et en encourageant les actions menées par les jeunes pour promouvoir la paix.

La CEA, en collaboration avec le FNUAP, soutient la mise en œuvre de l'approche de Budgétisation Sensible au Dividende Démographique (BSDD) dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Cette approche vise à aligner les priorités budgétaires nationales sur les besoins des populations jeunes en croissance, en promouvant les investissements dans la santé, l'éducation, l'emploi et l'autonomisation. La mise en œuvre du BSDD est fortement appuyée par les mandats mondiaux de paix et de sécurité, notamment les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité.

– **Résolution 2601 (2021) du Conseil de Sécurité des Nations Unies**

En octobre 2021, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 2601 sur la protection de l'éducation dans les zones de conflit. Saluée comme la première du genre, la résolution exhorte les parties au conflit à sauvegarder immédiatement le droit à l'éducation et souligne les liens entre l'éducation, la paix et la sécurité¹⁰, complétant ainsi d'autres cadres sur l'éducation en situations d'urgence (ESU). Dans le cadre des efforts visant à promouvoir sa mise en œuvre, l'UNOWAS a organisé, en novembre 2023 au Sénégal, un colloque sur la Résolution, réunissant un large éventail de praticiens, qui ont adopté 15 recommandations orientées vers l'action, et élaboré un plan d'action pour faire de l'éducation en situation d'urgence une priorité politique.

– **Le Pacte pour le Futur**

Adopté par les dirigeants mondiaux, le 22 septembre 2024, le Pacte pour le Futur, qui inclut un Pacte mondial pour le numérique et une Déclaration sur les générations futures, met également un accent particulier sur le rôle de la jeunesse. Le pacte prévoit notamment des actions visant à accélérer la mise en œuvre des engagements en matière de jeunes, de paix et de sécurité (action 20) et comporte des engagements spécifiques à l'égard des jeunes et des générations futures¹¹. Il contient également une décision explicite d'« accroître l'accès à une éducation inclusive de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie, y compris dans les situations d'urgence, et d'améliorer les possibilités de travail décent pour tous, l'accès universel à la protection sociale pour éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités » (action 6 b).

II - Objectifs du Forum

Le Forum annuel des jeunes 2025 vise à réunir les principales parties prenantes pour discuter, sensibiliser et déclencher des actions supplémentaires sur les questions de chômage des jeunes et d'éducation dans les situations d'urgence en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

L'objectif principal du forum des jeunes est de faciliter et de structurer la mise en œuvre du programme jeunes, paix et sécurité, tel que décrit dans les résolutions 2250 (2015), 2419 (2018) et 2535 (2020) du Conseil de Sécurité des Nations Unies et dans la résolution 2601 (2021) du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur l'éducation en situations d'urgence au niveau sous régional. Il promeut également les idéaux d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique » de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et la vision de la CEDEAO d'une région ouest-africaine sans frontières, pacifique et prospère.

Plus précisément, le forum vise à :

- Évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme « Jeunes, paix et sécurité », en mettant l'accent sur l'*Appel à l'action de Mindelo* en vue d'approfondir les liens entre l'emploi, la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

¹⁰ S/RES/2601(2021).

¹¹ Notamment les actions 34, 35, 36 et 37.

- Présenter et discuter de solutions pour favoriser une croissance économique inclusive, créer des emplois décents pour les jeunes, promouvoir le développement des compétences axé sur le marché, notamment en s'appuyant sur les piliers de la Feuille de route de l'Union africaine pour l'exploitation du dividende démographique et en révisant les systèmes d'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP) pour tirer parti du dividende démographique.
- Contextualiser la Stratégie UA/OIT pour l'emploi des jeunes en Afrique dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel et discuter de la mobilisation des ressources pour intensifier l'action.
- Identifier des projets de mobilité innovants pour les jeunes.
- Valider un programme régional pour l'emploi des jeunes.
- Assurer le suivi des résultats du colloque 2023 de l'UNOWAS sur l'éducation en situation d'urgence et la mise en œuvre de la résolution 2601 (2021) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, avec les décideurs politiques de la sous-région et les jeunes en tant qu'agents clés du changement et,
- Se préparer pour le Forum d'examen des migrations internationales (FEMI) de 2026 en évaluant les progrès réalisés par les États membres dans l'atteinte des différents objectifs du Pacte mondial pour les migrations (PMM) liés à l'emploi des jeunes, avec un accent particulier sur les objectifs 1 (données), 5 (voies régulières), 6 (recrutement et travail décent), 7 (réduction des vulnérabilités) et 15 (accès aux services de base).
- Promouvoir la Plateforme de Liaison des Affaires en Afrique de l'Ouest comme un portail virtuel pour faciliter l'accès aux opportunités commerciales, établir des partenariats B2B et exploiter pleinement les opportunités offertes par la ZLECAf.

Cette conférence sera la quatrième édition des Forums des jeunes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel : le premier Forum des jeunes s'est tenu en décembre 2018 à Ouagadougou. Par la suite, un travail important a été accompli pour soutenir les organisations de jeunes dans la création de clubs locaux pour la paix. La CEDEAO a révisé sa politique de jeunesse et son plan d'action stratégique. Un deuxième forum s'est tenu en décembre 2021 à Abuja, et un troisième en juillet 2023 à Mindelo, au Cabo Verde, ce qui a abouti à l'Appel à l'action de Mindelo avec 38 actions recommandées pour autonomiser les jeunes pour la paix et la sécurité. Ces forums amplifient la voix des jeunes et créent des plans d'action pour relever les défis de l'emploi, de la paix et de la sécurité des jeunes dans la région.

III - Résultats escomptés

Les résultats attendus du forum annuel des jeunes sont les suivants :

- **L'Appel à l'action de Dakar** pour les acteurs, en particulier l'engagement des décideurs sur la poursuite du travail décent, sur la mise en œuvre de la résolution 2601 du Conseil de sécurité des Nations Unies (2021) et des solutions innovantes pour créer des sociétés plus inclusives, pacifiques, équitables et prospères est adopté ;
- **Composants fondamentaux d'un programme régional** de promotion de l'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest et au Sahel est adopté.
- Un mécanisme de suivi et de reddition de comptes est adopté pour garantir que les résultats attendus soient suivis et mis en œuvre efficacement.

IV – Participant(e)s

Le forum annuel des jeunes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, organisé par l'UNOWAS, en collaboration avec l'OIT, le Réseau des Nations Unies sur les migrations et d'autres agences des Nations Unies, avec le soutien du gouvernement du Sénégal, réunira 150 participant(e)s issus de décideurs politiques, de structures gouvernementales, d'organisations d'employeurs et de travailleurs, participants du secteur privé, de jeunes femmes et hommes d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, de groupes de jeunes, d'organisations et de réseaux actifs sur les

jeunes, l'emploi et l'éducation en situations d'urgence, d'organisations dirigées par des jeunes, d'experts, d'organisations (sous-)régionales, d'entités des Nations Unies et de partenaires techniques et financiers.

V - Date et lieu

Le forum annuel des jeunes 2025 se tiendra du 26 au 28 août 2025 à Dakar, au Sénégal.

VI – Programme : Voir ci-joint.

VII - Budget

Le montant estimatif comprend les frais de transport, les installations et services de conférence, les frais de fonctionnement, le matériel et les fournitures. Voir ci-joint.